

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE 22 novembre 2025	
DATE DE CONVOCATION 16 novembre 2025	
DATE D’AFFICHAGE 25 novembre 2025	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32
QUORUM	17
Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité	
Certifiée conforme et exécutoire. Notifiée aux intéressés.	
Le Maire	

Le **vingt-deux novembre** de l'an deux mille vingt cinq à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. JAMET, COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE, GRESSSENT.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM GODEFROY, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DORDAIN, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. GODEFROY à M. COQUELET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme BENAMARA, M. SABIRI à M. GHOUL, Mme DORDAIN à M. JAMET, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, Mme TERNISIEN à M. LEGO, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à M. AVOLLÉ.

Mme Catherine DUVALLET
est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, JEZ, JÉGU, ZAPPIA, FORTUNA, BOUGEARD.

Délibération N°02

SPORTS – COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME DE L'EURE (CDA27), MEETING D'ATHLÉTISME, SUBVENTION ET AUTORISATION DE CONCLURE UNE CONVENTION

M. le Maire expose au Conseil municipal,

La 10^{ème} édition du Meeting d'athlétisme de l'Eure aura lieu le dimanche 1^{er} février 2026, au stade couvert Jesse-Owens.

Positionné au cœur du calendrier des compétitions indoor françaises et parmi les premières dates du circuit international, avec des Championnats d'Europe programmés à la mi-mars, le Meeting de l'Eure devrait, encore en 2026, attirer un plateau d'athlètes de renom, prêts à performer dans l'enceinte de notre stade couvert, reconnue comme l'une des plus belles structures à l'échelle européenne.

Pour marquer la 10^{ème} édition du Meeting, le Comité Départemental d'Athlétisme de l'Eure souhaite proposer quelques événements spécifiques. Ainsi, deux épreuves paraspportives, en 60 m. féminin et en 1500 m. masculin, figureront au même titre que les épreuves d'élite dans le programme officiel de la manifestation.

Acas
Date de réception en préfecture : 25/11/2025
Date de télétransmission : 25/11/2025

Par ailleurs, les organisateurs ont lancé une invitation à l'ensemble des détenteurs d'un record du Meeting, permettant de revoir, à Val-de-Reuil, des athlètes qui ont enflammé les tribunes de Jesse-Owens.

Enfin, par les liens que le Comité d'Athlétisme de l'Eure a pu nouer avec la « Team Félix Sánchez », athlète dominicain, naturalisé américain, spécialiste du 400 m. haies, qui détient le plus beau palmarès de la discipline avec deux titres olympiques et deux titres de champion du monde, la 10^{ème} édition du Meeting de l'Eure accueillera le 2^{ème} Championnat du Monde indoor de 400 m. haies. Les séries féminines et masculines seront organisées le samedi 31 janvier, en soirée, tandis que les finales auront lieu pendant le Meeting, le dimanche.

Fidèle partenaire de cet événement sportif, la Ville contribuera, cette année encore, à son organisation par la mise à disposition gratuite de ses personnels municipaux, de ses équipements ainsi que par la prise en charge d'un certain nombre de prestations. Les concours indirects de la Ville pour la bonne organisation du Meeting ont atteint près de 27 000 € en 2025 et il est proposé de reconduire cette participation dans les mêmes proportions.

Les organisateurs sollicitent également l'octroi d'une subvention directe. Il est proposé de reconduire la subvention octroyée par la Ville lors des éditions précédentes, soit 10 000 €.

Une convention est conclue avec le Comité Départemental d'Athlétisme de l'Eure afin de préciser les engagements de chacune des parties.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention directe de 10 000 € au Comité Départemental d'Athlétisme de l'Eure,
- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 4 000 € au Comité Départemental d'Athlétisme de l'Eure, pour participer aux frais d'accueil du 2^{ème} Championnat du Monde indoor de 400 m. haies,
- **INSCRIT** les crédits au budget primitif 2026,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention et tout acte afférant.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.



POUR EXTRAIT CONFORME

Préparé par M. le Maire, M. le Secrétaire Général
Date de télétransmission : 25/11/2025
Date de réception préfecture : 25/11/2025

JAMET
M. le Maire